Éducation 92

Compte-Rendu de Réunion AMD Education 92
3 février 2016 - Bagneux

AMD Handicap

- *Retour sur la première matinée Observatoire du Handicap (17/11/2015)*
  - *Lieu Courbevoie*
  - *Partenaires présents : direction académique, CAF, MDPH*
  - *L'accueil des enfants en situation de handicap en milieu scolaire : rôles et mission de chacun des partenaires*
  - *Présence exceptionnelle de Mme JEGU, Conseiller-Expert Handicap auprès du Défenseur des Droits*
  - *CR intégral sur le site de SAIS 92*

- *Retour sur les rencontres avec le Défenseur des Droits et position de l'AMF*

Le 16/02/2016 : lancement du groupe de travail au ministère de l'Education nationale sur le handicap sur les temps scolaires et périscolaire.
Les problématiques abordées : mutualisations des ressources entre les différents temps de l'enfant accompagner l'enfant sans rupture.
Un nouveau décret précise les modalités de l'accompagnement social éducatif ainsi que la professionnalisation des accompagnants (de septembre 2016 à septembre 2017).
Il est rappelé qu'il n'y a pas d'enfant dans le 92 en attente de places. En revanche, les postes d'auxiliaires ne sont pas pourvus faute de candidatures.

- *Comment accueillir un enfant en situation de handicap dans nos structures ALSH quand il est scolarisé ailleurs ?*

Point de situation dans le département en matière d'accueil des enfants handicapés :
Saint Cloud : Un animateur référent accueille trois enfants sur le temps extra-scolaire
Courbevoie : Les enfants sont accueillis sur les temps périscolaires et les sur les séjours organisés par la ville
Chatenay-Malabry accueille les enfants les mercredis après-midi
Sceaux : pas d'accès pour les enfants extérieurs à la ville ???
Malakoff accueille les enfants dans les classes de découverte et sur les temps périscolaire
Bagneux : pas de tarif extérieur. Le problème pour les classes de découverte est que l'AVS ne peut pas accompagner l'enfant.
Meudon Accueil d'un enfant sur l'ALSH du soir à l'issu de sa journée en structure extérieure
DASEN : Une solution doit être recherchée au niveau national

- *Prochain petit-déjeuner des élus*
  - ***<u>Le samedi 9 avril 2016 à Colombes de 9h à 12h – 9 rue de la Liberté</u>***
    Favoriser et fluidifier le passage de l'enfance à l'adolescence dans les structures de loisirs
- *Ouvertures*
  - Trois projets d'ULIS collèges et lycée en supplément
  - ARS ➔ UE Autiste en cours (lieu à déterminer)
  - 1 enseignant référent supplémentaire sur la DA

Organisation des temps périscolaires (échanges)

- *Mutualiser les moyens ? est-ce possible ?*
  - *A l'heure où les EPT se constituent, ou les moyens financiers vont à la baisse… Comment continuer à maintenir une qualité de services ?*

Dans le cadre de la Métropole du Grand Paris, 4 établissements publics territoriaux couvrent le département des Hauts-de-Seine depuis le 1 er janvier 2016, la mutualisation est-elle possible ?

<u>Marne la Coquette</u> : difficulté à mutualiser sur la question du transport. Les centres de loisirs et le conservatoire de Ville d'Avray accueillent les usagers de Marne la Coquette. Un constat s'impose depuis la rentrée scolaire 2015-2016 les effectifs sur les temps périscolaires sont en augmentation compte tenu de la qualité des animations. Un appel aux bénévoles a permis de mobiliser les ressources d'une association de bénévoles pour intervenir auprès des enfants.

<u>Suresnes (Nanterre et Rueil)</u> : compétences non transférables à ce jour donc il est difficile de penser la mutualisation à ce jour.

<u>Courbevoie</u> : La question des animateurs est un sujet sur lequel il faut débattre compte tenu de la difficulté des villes à recruter. Le choix des associations permet de pallier à l'absentéisme des animateurs. Le budget alloué aux associations va être néanmoins revu à la baisse.

<u>Rueil Malmaison</u> : La question de la réciprocité concernant les différences des contributions entre communes peut faire débat.Les animateurs spécialisés dans une discipline (numérique, musique..) pourraient faire l'objet d'une mutualisation.

<u>Vaucresson</u> : la question arrive trop tôt mais il est intéressant d'échanger sur les choix des communes à faire intervenir des associations sur les temps périscolaires. Un animateur a créé sa propre association pour intervenir dans les école.

<u>Antony</u> : les associations interviennent en complémentarité des animateurs.

<u>Sèvres</u> : des parents interviennent sur la pause méridienne

<u>Malakoff</u> : Les activités sont gratuites. 90 à 95% des enfants fréquentent les activités périscolaires organisées par des associations sportives le conservatoire.Force est de constater que les enseignants prennent en compte la dimension du projet pédagogique des animateurs pour établir un lien éducatif avec le projet d'école.

DASEN : Les remontées concernant l'articulation entre les temps sont moins nombreuses.

Virginie LANLO propose qu'un groupe de travail soit constitué par ETP, soit un responsable pour chacun des 4 territoires pour travailler sur la question de la mutualisation : **Il faudrait qu'une des Villes par EPT se désigne comme coordonnateur de ses réunions.**

Pour l'EPT 3 Virginie LANLO – Meudon se propose

Merci de me communiquer rapidement des responsables d'EPT. L'objectif étant qu'une réunion / EPT soit organisée <u>avant fin juin pour une restitution à la dernière réunion de l'AMD Education</u>

<u>En souligné : les sièges des EPT</u>

EPT 2 Sud Hauts de Sein : Clamart – Châtillon – Malakoff – Montrouge – Bagneux – Fontenay aux Roses – Le Plessis Robinson – Châtenay Malabry – Sceaux – <u>Antony</u> et Bourg la Reine

EPT 3 Grand Paris Seine Ouest : <u>Meudon</u> – Ville d'Avray – Marne la Coquette – Boulogne Billancourt – Issy les Moulineaux – Chaville – Sèvres et Vanves

EPT 4 La Défense : Saint Cloud – Garches – Vaucresson – Rueil Malmaison – Suresnes – <u>Nanterre</u> – Puteaux – Neuilly sur Seine – Levallois Perret – Courbevoie – La Garenne Colombes

EPT 5 Boucle Nord 92 Colombes – Bois-Colombes – Asnières sur Seine – Clichy – Villeneuve la Garenne – <u>Gennevilliers</u> et **Argenteuil** (hors 92)

Les EPT pourraient être force de proposition pour mutualiser la formation des animateurs par territoire : formation sur site.

- *Après deux ans de mise en œuvre : quel recul sur les propositions d'activités ?*
  - *A l'annonce de la refondation de l'école qui, entre autre, à positionner les communes en première ligne dans la mise en œuvre d'activités, n'a-t-on pas trop présumer de nos forces et surtout n'a-t-on pas oublié l'enfant face à des exigences venues de toute part (Ministère, DDCE, CAF, Parents…) ?*

- *PEDT : des changements pour la rentrée 2016-2017 : quels sont les délais accordés pour une validation Direction Académique*
  - *Edition de fiches pratiques PEDT par le ministère de l'éducation nationale avec le concours de l'AMF, l'AMRF, l'APVF, le CNFPT et la CNAF (**envoi par mail à l'ensemble du réseau AMD Education**)*

Le Budget Education

- *Quels leviers d'économies ? de recettes ?* ***Etude à faire au sein des groupes de travail EPT***
- *Le surcoût lié aux nouvelles organisations : quelles bases de calculs ?*

Meudon : coût de la réforme 700 000€. 400 000€ avec les subventions Etat et CAF.
Boulogne : 1,9M et 1.4 M avec les aides de l'Etat
Rueil : 1.5M et 500 000€ avec les aides

- *Nouveaux programmes à la rentrée 2016 = Nouveaux manuels ! Positionnement de la Direction Académique*

  Les communes doivent fournir les fournitures scolaires mais pas d'obligation pour les manuels
  - ⇨ On peut travailler sans manuel
  - ⇨ Utiliser l'équipement numérique

  Une demande a été faite aux éditeurs pour faire des manuels de cycle

La réforme du collège

- *Point d'étape*

Dotations dans les collèges : les moyens des collèges sont au minimum stables voir en forte progression. La réforme a consisté a augmenté les dotations sur les collèges les moins bien dotés en 2015-2016.
Une large marge d'autonomie est laissée aux collèges
La notion d'enseignement interdisciplinaire est difficile à appréhender pour certaines équipes.

- *Quid des classes bi-langues sur notre département suite aux annonces de la Ministre de l'Education Nationale*

Bi-langue :15% des élèves en France sont en classe bi-langue. Au départ de la réforme la volonté était de réduire ces classes.
En 5ème 100% des enfants auront deux LV
Les principes retenus pour le maintien des classes :
1- Continuité avec le 1er degré (2 langues en primaire à partir du CM1)
2- Pas de fermeture dans les établissements situés en géographie prioritaire (REP)
3- Lorsqu'un projet a été élaboré par les équipes dans la continuité

99 classes bi-langues pour 98 collèges
Rémunération des enseignants volontaires des collèges pour intervenir dans le 1 er degré en allemand.

Le Parcours Olympique des Hauts de Sein : Point d'étape

Devant le succès de l'opération, il est va être proposé, sur le même principe que le parcours olympique pour la rentrée 2016-2017 « une randonnée littéraire » et pour l'année 2017-2018 « partition musicale » : **fil rouge sur le département entre les circonscriptions** qui permet l'élaboration de projets entre école et périscolaire.

Rentrée scolaire 2016-2017 et gestion des remplacements

Rentrée scolaire 2016-2017 : au niveau national stabilité des effectifs mais dans le département 200 élèves de moins.
Nous sommes dans un contexte de stabilité des effectifs avec 3500 créations de postes.

Dans l'académie **50 postes supplémentaires**
➔ En priorité dans le cadre du dispositif « plus de maitres que de classes » fléchés pour **30 postes en géographie prioritaires** (scolarisation des enfants de moins de 3 ans)
➔ 40 postes affectés aux remplacements

soit un solde négatif ouvertures / fermetures de classes **de 20 postes** et ce afin d'assurer un volant de remplaçant, qui restera insuffisant mais qui sera moins catastrophique que cette année !

Pour l'année 2015-2016 : Forte tension au niveau des remplaçants
1/ 8% des ETP au niveau national sont prévus pour les remplaçants / dans le 92 **6% seulement !** Soit un manque de 180 postes pour un taux d'absence standard / au national
2/ Par contre un peu plus d'absence sans doute lié à la réforme
3/ Tous les moyens ont été bloqués depuis le mois de décembre (➔ mars) avec en plus des embauches de contractuels pour palier !

Point sur le Numérique (Mme Laire remplace Mr Mauny)

Dans le cadre des collèges connectés, un collège à Sèvres rentre dans le dispositif avec un plan tablettes (co-financement CD et MENSR) + financement pour les écoles rattachées à hauteur de 3 classes mobiles / école avec max 4000 euros / classe mobile

Si projet de construction d'école : faire appel à l'équipe de la DA pour l'école du 21ème siècle (numérique et digitale)

Trois priorités :

- ⇨ Maternelle
- ⇨ Numérique et Handicap
- ⇨ Continuité 1er et 2nd degré

Quel positionnement adopter quand la municipalité est confronté à des situations de suspicion de pédophilie ?

Compte-tenu de ce sujet délicat il sera traité lors d'une prochaine réunion AMD Education
Pour autant, il est conseillé de regarder les assurances souscrites par les villes option : **gestion de crise.**